



Édito

Meilleurs vœux pour 2010



En préparant cet éditorial peu de temps après notre assemblée générale, je ne peux éviter de me remémorer la plaisante journée vécue à Toulouse en épilogue de ce rassemblement ainsi que le grand intérêt porté par les participants aux différentes visites et à la conférence de Daniel Rousseau. Après une agréable promenade fluviale entre la Garonne et le canal de Brienne, les débats avec Emmanuel Legend, responsable des moyens de calculs et Françoise Bénichou, adjointe exploitation de la prévi, ont permis à chacun de mesurer les avancées souvent spectaculaires dans ces domaines. La rencontre avec Céline Pérus de Saint-Aubin, lauréate du prix de l'AAM « Patrick Brochet » de l'année fut un autre moment inhabituel pour les participants à ce séjour associé à l'AG.

C'est donc au lendemain de cette sympathique et très amicale assemblée générale qui a réuni un nombre d'entre nous à la Maison Familiale du Bataillet - où j'invite d'ailleurs chacun des membres de l'association à se rendre au moins une fois dans les prochaines années tant l'accueil y est excellent - qu'il est bon de faire le point pour l'année qui s'annonce, et pour la circonstance, les enseignements de l'AG que vous découvrirez dans cet imposant bulletin de l'AAM sont féconds :

- d'abord, et l'association compte énormément sur son concours comme sur celui de chacun de ses prédécesseurs, l'association s'est donné un nouveau président d'honneur en la personne de Michel Maubouché.

- ensuite, les axes de travail sont définis : outre la prolongation des actions en faveur du maintien de la qualité d'Arc En Ciel et de l'amélioration du fonctionnement des délégations régionales, il est nécessaire d'agir au plus vite à la préservation de la « mémoire » et de ne négliger aucune piste d'ouverture de l'AAM sur l'extérieur.

- enfin, un nouveau bureau, renforcé à 7 personnes, plus représentatif encore de la répartition nationale des membres de l'AAM, va s'atteler aux défis de l'année qui vient dès le 1^{er} janvier. Cependant, il existe une menace envisageable sur la pérennité de l'AAM. En effet, l'activité des administrateurs étant limitée à neuf années consécutives, le conseil d'administration sera réduit de moitié en fin d'année 2010 à la suite des prochains départs « statutaires », ce qui pourrait conduire à la disparition de l'association. Il est donc important que chacun de vous réfléchisse à s'engager, le mandat est de trois ans, pour permettre à l'AAM de poursuivre son action - au besoin il est possible de m'appeler sur ce sujet - .

Peut-être aussi, pour nous ouvrir davantage encore à la grande communauté des météorologistes, faudra-t-il modifier le titre de l'association ; en cours d'AG, parmi d'autres propositions, Jean Labrousse proposait humoristiquement « Association des Amoureux de Météorologie ».

Comme je le disais dans mon allocution d'ouverture le 6 octobre, l'AAM ne vit pas au ralenti. Je forme des vœux pour que cette activité souvent enthousiaste soit communicative pour cette nouvelle année et que 2010 permette à chacune et chacun d'entre vous, dans les meilleures conditions de santé, de partager et faire partager sa passion de la Météorologie.

JEAN-JACQUES VICHERY